

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>re</sup> page 5 fr. la ligne ; 2<sup>e</sup> page : 3 fr. la ligne Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr. par an France 12 - Etranger 15 fr. —

## Pour servir de leçon au Grand Conseil

Une excellente motion de M. Ferdinand Marchis est adoptée à l'unanimité par les Délégations financières.

Les Délégations algériennes viennent de tenir leur session d'automne. Elles ont délibéré et carrément refusé de souscrire au vœu du ministre de la marine marchande leur demandant une contribution de 2.500.000 francs pour l'amortissement des 8 bateaux qui desservent l'Algérie et la Tunisie et pour lesquels on ose nous demander 1.200.000 francs comme part contributive, ce qui n'est pas juste, puisque nous n'en utilisons que deux. Si le gouvernement métropolitain, dans son droit « régalienn », si l'on peut dire, exigeait l'inscription d'office de cette somme à nos budgets, nous ne devrions légitimement y participer que pour un million puisque, nous le répétons, deux bateaux seulement sur les huit, sont affectés à la Tunisie. Elles ont voté la lettre à dix sous, comme en France, quelques petits relèvements de tarifs sur les chemins de fer, puis elles ont adopté une motion présentée par notre vieil et excellent ami, M. Ferdinand Marchis, délégué de Bône, qui s'élevait avec énergie contre la proposition du Sénat algérien tendant à relever l'impôt sur le sucre de trente-cinq centimes !

De trente-cinq centimes ? non, mais, il n'y allait pas de main morte presque le prix d'avant-guerre du kilogramme ! La motion, adoptée par la délégation non-colons, fut votée à l'unanimité en assemblée plénière. Et l'administration devra chercher par ailleurs les millions qu'elle comptait récupérer sur cet aliment de première nécessité.

« Je me suis élevé le premier, a dit notre ami, contre cette proposition et j'ai été assez heureux pour voir mes collègues me suivre dans la voie où je m'étais engagé. Les arguments étaient loin de faire défaut. « J'ai, tout d'abord, rappelé : que l'impôt que l'on sollicitait de nous était un impôt indirect et qu'il était de principe, dans toute démocratie, de n'avoir recours aux impôts indirects que tout autant que la nécessité en faisait une obligation absolue : car, si l'impôt indirect a toutes les préférences des gouvernants, parce qu'il est d'une rentrée plus commode pour eux, en raison de ce que le consommateur le paie sans y ajouter trop d'importance en même temps que l'objet qu'il achète, il n'en est pas moins souverainement injuste, du fait que le prolétaire, le petit fonctionnaire, en un mot tous ceux qui vivent dans des conditions modestes, se trouvent imposés au même titre que les gens riches, les gros rentiers. Puis, j'ai fait ressortir que le sucre est un aliment de première nécessité, indispensable au maintien de la santé des enfants et des vieillards, ainsi qu'à la guérison du plus grand nombre des maladies et, qu'il y a une contradiction choquante entre le fait de vouloir combattre la vie chère et celui qui consisterait à augmenter, encore, de trente-cinq centimes, un objet d'alimentation dont aucun ménage ne peut se passer, objet d'alimentation qui atteint actuellement un prix presque prohibitif pour certaines familles. Ma conclusion a été qu'il fallait, puisque de nouvelles recettes s'imposaient, s'adresser de préférence à des objets de luxe, tels que le tabac, ou bien, encore, à la fortune acquise. « J'estime avoir été, dans cette circonstance, l'interprète fidèle de la volonté du corps électoral que j'ai l'honneur de représenter. » Très bien, trois fois très bien, Marchis, vous avez parlé d'or. Il paraît que le plus gros effort financier qui va être soumis au Grand Conseil porterait principalement sur les impôts indirects qui frapperont indistinctement riches ou pauvres comme l'a fait si justement remarquer notre ami Marchis à ses collègues des Délégations financières.

C'est ça qui rendra la vie plus facile aux bourses moyennes, retraités, employés de commerce, ouvriers ou petits commerçants que la faillite guette déjà. Mais ceux qui pourraient payer échappent encore au tour de vis fiscal. Nous allons à ce sujet raconter une brève histoire dont nous garantissons l'authenticité et tenons les noms à la disposition de qui de droit. Un colon possédait 800 quintaux de blé dont on lui offrait 110 francs le quintal, prix dont il était très satisfait. Il allait conclure le marché lorsqu'il reçut la visite d'un sien ami qui le dissuada de traiter et d'attendre des jours meilleurs car les cours devaient se relever. C'est ce qu'il fit.

Puis il partit pour France où il fit un séjour de quelques semaines. Pendant son absence les cours montèrent effectivement et dépassèrent les 200 francs. A son retour, il n'eût que l'embaras du choix pour traiter à 210 francs. Il avait donc réalisé, en moins de deux mois, un superbénéfice de 80.000 francs. Qu'a prélevé le fisc sur ce bénéfice supplémentaire ? Rien, zéro franc, zéro centime, tandis qu'un malheureux devra subir tous les impôts indirects présents et futurs.

Est-ce logique ? Comme l'a dit M. Marchis, il y a une contradiction choquante entre le fait de vouloir combattre la vie chère et celui qui consiste à augmenter d'un surcroît d'impôt les denrées alimentaires dont on ne peut se passer, et nous ajouterons, nous, tout ce qui est nécessaire à l'existence. Aussi, espérons-nous, fol espoir, peut-être, que nos grands conseillers, dont la majeure partie ne sont que par le titre, s'inspireront de la motion Marchis pour refuser le relèvement des impôts indirects en invitant le gouvernement à prendre l'argent dont il a besoin, là où il y en a.

Est-il admissible que l'huile coûte douze fois sa valeur d'avant-guerre et six fois celle de 1918, le blé huit ou dix fois, l'orge, quinze ou seize fois, le maïs, dix fois, le dars, quinze fois, tous produits locaux ? Il faut protéger, certes, la production du sol, mais pas au point d'affamer la population car si une partie de celle-ci a vu ses salaires relevés suffisamment, la majorité n'a bénéficié que d'un coefficient très éloigné des bénéfices réalisés par les producteurs. Il y a les aléas, dira-t-on, évidemment, car autrement le métier serait trop beau. C'est au gouvernement à établir un barrage qui ne tarisse pas la source mais ne laisse pas non plus réaliser des superbénéfices comme celui que nous signalons ou que procurent des prix dix, douze et même quinze fois plus élevés que ceux d'avant-guerre.

EM. LACROIX  
**BULLETIN**  
**Entre voisins**  
Français et italiens, nous entreprenons, ici, en général, des relations plutôt aimables, pourquoi faut-il que de l'autre côté de notre frontière des énergumènes cherchent à les briser en se livrant à des manifestations dont le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elles sont intolérables et risquent de rompre la bonne harmonie qui existe ici entre nous ? M. Mussolini vient de faire remettre à notre ambassadeur à Rome une note officielle dans laquelle le gouvernement italien exprime ses plus vifs regrets pour l'incident qui s'est produit à Tripoli.

La question diplomatique est donc réglée et tranchée mais celle des relations entre la Tunisie et la Tripolitaine reste entière. Nous ne pouvons plus en avoir avec un pays qui nous a si gravement offensés. La barrière que nous proposons d'ouvrir largement doit rester fermée aussi longtemps que demeurera vivace l'injure faite à notre consulat par les miliciens et soldats et les cinq fascistes qui ont pris part à la manifestation contre la France.

Nous ne pouvons, pour le moment, plus de route et encore moins de chemin de fer avec Tripoli.

Chacun chez soi jusqu'à ce que le temps ait fait son œuvre d'apaisement et calmé entièrement les esprits.

## Une page d'histoire

Si Taieb Djellouli, ancien premier ministre, n'a jamais pu, on le conçoit aisément, accepter la disgrâce qui le fit descendre de sa haute charge.

Mais c'est une justice à lui rendre qu'il ne chercha jamais à créer des difficultés à son successeur pour reprendre sa place.

A la mort de Si Mustapha Dinguezli, rien de plus naturel qu'il fit, ou fit faire, quelques démarches pour reprendre le pouvoir. Cela se voit tous les jours dans d'autres pays. On dit même qu'il envoya son fils Abd El Aziz à Marseille au devant du résident général.

Naturellement, si cette démarche eût lieu, le ministre ne put que se tenir sur la réserve avant d'avoir vu S. A. le Bey.

Et l'on raconte sur cette entrevue que le souverain aurait dit que « malgré toute l'estime qu'il avait pour Si Taieb Djellouli, il ne pouvait pas aller contre la volonté de son défunt cousin. »

Nous ne garantissons naturellement pas le propos tenu. Nous ne faisons que rapporter le bruit qui se colporte par les rues, dans les milieux indigènes.

S'il est vrai, voilà pourquoi le ministre de la plume Bou Hadjeb serait aujourd'hui 1<sup>er</sup> ministre, ce qui a paru contraire notre excellent confrère M. A. Guénard.

Au fond, la solution très simple adoptée par le résident général a dû faire plaisir au souverain parce qu'elle le débarrassait du souci des compétitions qui, en pareille circonstance, ne manquent pas de se produire.

Chez nos protégés

## UNE PROMOTION IMPORTANTE DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Depuis de très longues années nous ne cessons de protester contre la parcimonie des croix de la légion d'honneur octroyées à nos compatriotes de Tunisie ou aux sujets du bey qui nous sont fidèles et méritent qu'une haute distinction honorifique récompense leur dévouement à notre cause.

Pour nos compatriotes, la proposition de M. Emile Morinaud, sans être encore votée par le sénat, a tout de même produit un résultat puisque le nombre de croix accordées cette année est bien supérieur à celui des précédentes. Quant aux indigènes, il a suivi une progression marquée que nous sommes heureux d'enregistrer avec l'espoirance de la voir égaler un jour, une promotion d'un département algérien, comme nous verrons aussi nos compatriotes bénéficier de dix croix grâce à la proposition de notre ami.

Dans la liste des nouveaux promus nous sommes particulièrement heureux d'enregistrer les promotions suivantes :  
**COMMANDEURS :**

Le général Younés Hadjoui, directeur du protocole et Si Ahmed Longo, caïd de Gafsa.

**OFFICIER :**  
Si Chadly Okby, cheikh el Medina, président de la Municipalité de Tunis.

**CHEVALIERS :**  
Si Hassouna ben Mansour, caïd d'Aïn Draham ; Si Mannoubi Bouziri, caïd de Téboursouk ; Si Taieb Mahjoub, inspecteur et agha du Bit el Mal ; le général Hassen Torqui, aide de camp de S. A. le bey ; Si Mohamed Saïdallah, caïd du Kef ; Si Mohamed Bou Hachem, conseiller municipal de Tunis et Si Tahar ben Amor, propriétaire à Tunis.

A tous, nos plus vives et sincères félicitations.

## Echos & Nouvelles

Pour les gouttes de lait  
Madame et notre ami, Portelli, sont d'une charité inépuisable.

Nulle infortune, nulle œuvre de bienfaisance ne les laissent indifférents. Après avoir remis au printemps dernier une somme importante à l'œuvre éminemment belle des gouttes de lait à laquelle Madame Lucien Saint s'est vouée, ils viennent d'ajouter le joli denier de cinq mille francs, dont trois pour le Trozra et deux pour eux-mêmes. La mine a voulu, elle aussi, participer par un don à l'œuvre et une collecte tout aussitôt faite parmi le personnel recueillit en un tour

de main une somme de cinq cents francs. C'est une aubaine pour les nourrissons qui ne fera pas regretter à Madame Lucien Saint d'avoir accompagné son mari au Trozra si tant est qu'on puisse regretter une excursion charmante chez des hôtes affables et empressés.

**Avant le Grand Conseil**  
La session du Grand Conseil approche et les délégués qui avaient reçu l'assurance d'être mis en possession assez tôt des propositions de l'administration pour leur permettre de les étudier sérieusement ne les avaient pas encore huit jours avant l'ouverture.

On les met, comme toujours, dans l'obligation de voter sans savoir ou de refuser des impôts que le Conseil supérieur se chargera de rétablir sans souci des prérogatives ni de la dignité de notre grande assemblée.

Il en est également ainsi en Algérie où tout le monde est d'accord pour réclamer la suppression du Conseil supérieur du gouvernement qui fait double emploi avec les Délégations financières.

## Dans la magistrature tunisienne

Contrairement à l'attente générale du monde musulman, le haut poste de président de la Chambre des requêtes à l'Ouzara n'est pas attribué à un magistrat indigène. C'est un de nos compatriotes qui est désigné pour l'occuper.

Nous regrettons profondément cette nouvelle décision qui n'est pas, on peut nous croire, de nature à nous concilier l'affection de nos protégés.

L'élément indigène voit chaque jour, un à un, les principaux emplois passer entre les mains de nos compatriotes, aussi n'est-il pas exagéré de dire qu'il en est profondément froissé sinon vexé.

Cela engendre des colères sourdes contre nous dont on ne calcule pas assez la portée.

La justice tunisienne, plus que toute autre, aurait dû être la dernière sur qui il ne fallait pas porter une main sacrilège car les musulmans voient d'un mauvais œil l'intrusion d'un roumi à la tête de leur Chambre des requêtes et ils supportent déjà très mal les commissaires de gouvernement qui leur ont été imposés par fas et ne fas.

Au surplus ce magistrat ne fait que grèver le budget de lourdes charges en un moment où les économies s'imposent.

Nous avons vu, non sans étonnement, dans l'Union, de Paris, journal fondé par notre ami, M. G. Attia, notre ancien concitoyen, un de nos bulletins sans indication d'origine.

D'autres confrères font de même, mais nous n'y attachons pas la même importance que dans les colonnes du journal d'un vieil ami.

Au fond, c'est peut-être un oubli involontaire de la part d'un rédacteur distrait.

Alors, à tout péché, miséricorde.

**Les importations d'origine et de provenance tunisiennes**  
Le « Journal Officiel » du 22 octobre publie le relevé des produits d'origine et de provenance tunisiennes importés en France ou en Algérie pendant la première décennie du mois d'octobre.

Le relevé fait ressortir notamment qu'à la date du 10 octobre 1926, les quantités totales imputées à l'arrivée étaient les suivantes :

Pour les huiles d'olive et des grignons, 102 415 quintaux sur un crédit de 300.000 quintaux.

Si la France n'avait importé que 102.415 quintaux d'huiles d'olive et de grignons à la date du 10 octobre dernier, on était passé le reste ? Il avait pris, sans doute, le chemin de l'étranger.

Et pendant ce temps-là la population était obligée de payer des 12 à 14 francs une mixture dans laquelle entrèrent des huiles de deuxième pression et de l'huile d'arachides.

Mais M. le délégué à la résidence générale trouvait ça très bien, peut-être parce qu'il ne mange que de la cuisine au beurre à 30 francs le kilo, ce qui, malheureusement, n'est pas à la portée de toutes les bourses.

**Dans la Presse**  
Notre confrère le « Journal des Touristes » poursuit son intéressante publication sous la direction de M. A. Ravelet qui vient d'avoir une heureuse initiative en reproduisant les traits des personnalités les plus en vue de la Tunisie, ac-

compagnés de notices biographiques à la rédaction desquelles présidera M. de la Porte des Vaux.

Ce sera une édition mise à jour, en quelque sorte, de l'intéressant « Dictionnaire » publié par notre ami Paul Lambert.

Nous nous joignons au « Journal de Tunis » pour donner notre adhésion pleine et entière à la formation d'un nouveau syndicat de la presse si notre excellent confrère Paul Lafitte veut s'en charger.

Et nous ne voyons pas pourquoi il n'aboutirait pas puisqu'il n'y a plus rien qui nous sépare les uns des autres ; nous travaillons tous pour une Tunisie toujours plus prospère dont nous récoltons notre part.

Alors à l'œuvre et à bientôt le syndicat.

**La Cour criminelle de Batna**  
acquitte le fils d'Ali-Bey

Avant la guerre, Tunis avait souvent la visite d'un imposant arabe, du nom d'Ali Bey, dont le burnous était constellé de décorations diverses depuis la croix de grand officier de la légion d'honneur jusqu'à l'humble croix d'Anjouan.

C'était le puissant bach-aga de Khenchela dans l'arrondissement de Batna.

Un beau jour, on apprit son assassinat dont l'auteur ne fut jamais découvert. Après la guerre, vers 1920, le maire de Khenchela était assassiné lui aussi à 8 heures du soir à quelques cents mètres de la ville alors qu'il se rendait à sa ferme.

Pendant cinq ans les auteurs de ce nouveau crime restèrent introuvables lorsqu'un jour la justice crût avoir découvert le coupable dans le fils d'Ali Bey, caïd de Khenchela, chevalier de la légion d'honneur, qui fut arrêté.

Celui-ci, après une détention de dix-huit mois, vient de comparaître devant la Cour criminelle de Batna qui, devant la fragilité des charges, l'a purement et simplement acquitté.

Tous ceux qui à Tunis ont connu le père et le fils apprendront avec plaisir cet acquittement.

**Pour alimenter le budget**  
Par un décret du Ministre de la Justice, les membres de la Légion d'Honneur nommés ou promus à partir de la date du présent décret verseront, pour le prix des décorations fournies à la Grande Chancellerie, les sommes ci-après :

Chevalier, écorin 91,50 ; officier, 540 ; commandeur, 1.110 ; plaque de grand officier, 1.375 ; de grand croix, 1.910 frs.

Malgré la guerre notre Nichan Iftikhar est très court. On délivre bon an mal an environ 2000 croix. Voilà un moyen de faire rentrer quelques centaines de mille francs dans les caisses du trésor au lieu des 20 à 30.000 actuels en s'inspirant simplement du décret du ministre de la justice.

Pour ceux du pays les droits pourraient être réduits de moitié et encore pas pour tout le monde car il y a ceux qui ont réellement rendu des services et qui méritent une récompense honorifique et il y a les autres qui n'ont aucun droit à faire valoir et ne le décrochent qu'à force d'intrigues. Pour ces derniers comme pour les métropolitains le prix fort et ce serait justice comme on dit au palais.

## AGENDA P.L.M. 1927.

Ouvrage luxueux sous couverture reliée vert gris et or, pages décoratives de garde en deux tons, 16 illustrations hors texte en couleurs, 500 illustrations dans le texte, pochette de 12 cartes postales héliogravées. Chroniques rétrospectives et d'actualité, sports, voyages, mœurs, coutumes, curiosités pittoresques, contes, nouvelles.

Une chanson inédite (paroles de FRANC-NOHAIN, musique de FRAG-GI).

Des promenades gastronomiques à travers les régions du Résau P.L.M., des recettes de plats locaux en font le bréviaire de la bonne cuisine.

Il est mis en vente en Algérie et en Tunisie au prix de 10 francs l'exemplaire. A l'Agence Officielle de la Cie P.L.M., 3 rue Dumont - d'Urville à Alger, dans les principales librairies et dans les bibliothèques des gares.

Envoi à domicile contre mandat de 12 frs. 65 adressé ou Chef des Services Commerciaux de la Cie P.L.M., 3 rue Dumont - d'Urville à ALGER.



Suite des échos

Aurons-nous les deux plats... comme en France et en Algérie? Il ne semble pas que la mesure des deux plats ait fait produire de sérieuses économies puisque nos confrères métropolitains sont unanimes à réclamer sa suppression. Il est vrai qu'elle est si facile à tourner qu'on s'explique sans peine le résultat négatif. Cependant malgré le haro dont elle est l'objet, le préfet de Constantine et sans doute aussi ceux d'Alger et d'Oran, a pris il y a une semaine l'arrêté suivant qui est entré immédiatement en vigueur comme était entré celui ordonnant aux hôteliers, restaurateurs crémiers, cafetiers, propriétaires de maisons meublées, d'afficher d'une façon très apparente les prix des chambres, repas ou pension et des consommations etc, etc...

Le préfet de Constantine : « Dans les hôtels, restaurants, pensions de famille, cafés, buffets, crémeries, cantines, maisons de thé et de façon générale, dans tous les établissements servant à la clientèle des aliments à consommer sur place, il est interdit de servir, au même consommateur, plus de deux plats de viande, d'œufs ou de poissons, garnis de légumes ou non; les légumes servis séparément comptant pour un plat. Il est interdit aux propriétaires, directeurs ou gérants des établissements désignés à l'article précédent d'offrir à leur clientèle ou de faire figurer sur les cartes ou menus en vue du choix des deux plats de viande, poissons, œufs ou légumes, plus de : Quatre plats de viande ou volaille ou œufs. Un plat d'abats. Trois plats de légumes. Ces restrictions ne sont applicables ni aux potages, ni aux hors d'œuvre, ni aux viandes froides, ni au gibier, ni aux légumes froids, ni aux pâtes alimentaires, ni aux salades, ni aux entremets, ni aux fromages, ni aux desserts. » Dieu soit loué! Ce n'est pas avec ces restrictions que le voyageur qui parcourt l'Algérie mourra de faim. Peut-être ferait-on bien, pour une fois, savez-vous, d'imiter l'Algérie malgré les protestations de nos confrères de la métropole contre les deux plats.

Un emprunt chinois en France et en Belgique de quinze millions de dollars-or! Il paraît d'après un papier que nous avons reçu du comité central du Koumintang que la France et la Belgique en échange d'illusoire concessions ou la prolongation des traités s'approprieraient à prêter quinze millions de dollars-or, soit environ cinq cents millions de francs, au Maréchal Tchang-Tso Lin, pour lui permettre de continuer la guerre! Est-ce possible alors que ni l'une ni

l'autre n'ont d'argent de reste? Et l'on nous menace de ne pas reconnaître le prêt le jour où un gouvernement régulier sera établi! Est-ce que la leçon russe n'aurait pas servi?

**Administration des Habous**  
**VENTE D'OLIVES**  
L'Administration des Habous informe le public que le **MARDI 30 NOVEMBRE** courant 1926, à 10 heures du matin, aura lieu, dans le local connu sous le nom de « GARAAT EL HOUCHEH » de l'Henchr Othmana, caïdat de Mahdia, kahlialik de Ksour Essef, la vente de la récolte d'olives provenant des Groû privées de la fondation Othmana, par voie d'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur. Pour tous renseignements, s'adresser à la Niabat des Habous de Mahdia. Le Président des Habous Mohamed Salah BACCOUCHE

**Korbous**  
Ouvert depuis le 14 Novembre  
**TARIFS**  
**GRAND HOTEL DES THERMES**  
Chambres de 15 à 35 francs  
Pension complète (sans vin) pour un minimum de 8 jours de 38 à 55 francs par jour  
**HOTEL DES SOURCES**  
Chambres de 9 à 18 francs  
Pension complète (sans vin) pour un minimum de 8 jours de 28 à 35 francs par jour  
Ces prix pourront varier suivant le coût des vivres

**COMBATTEZ LE PALUDISME**  
et ses conséquences  
Anémie, faiblesse, manque d'appétit, etc, par **L'AMALARIOL**  
en pilules : 6 par jour  
L'AMALARIOL, pris à raison de 2 à 4 pilules par jour, est aussi un **PREVENTIF DE LA MALARIA** et un **EXCELLENT PORTIFIANT**.  
Prix du flacon de 45 pilules 19 fr. 60  
En vente dans toutes Pharmacies  
Gros: JASMA, Tunis  
**Le lait BERNA est le plus concentré riche suisse en crème**  
C'est le plus cher mais le meilleur  
Dépositaires: 3 rue des Belges - Tunis  
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod - 1<sup>re</sup> Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

**ANIS BERGER**  
Apéritif anisé  
Ets Claude Berger et Cie. - Marseille  
**A vendre**  
le dictionnaire Diderot  
en 35 vol.  
Parfait état. Bureaux du Journal

Demandez partout les **apéritifs-Licari**  
**PHARMACIE BLOCH**  
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira  
**BLOCH Léon Fils**  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger  
Téléphone 553

**Raymond Valensi**  
INGÉNIEUR ARCHITECTE  
22, rue de Russie - TUNIS  
Dépôt de Machines Agricoles  
41, Rue Al Djazira

**Pianos ERARD, PLEYEL & HOEMANN**  
les trois marques mondiales  
**J. & A. Bembaron**  
5, Rue Es-Sadikia TUNIS  
N.B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

**Comptoir Général de matériaux**  
Batiment, Industrie, Agriculture, Entretien  
**ELLAMTI & TUBIANA**  
SOUSSE (TUNISIE)  
Télégramme: Antar - Téléph. 1  
Chaux, Ciments, Matériaux de toutes qualités  
Câbles en Ciment, Filaires et Verres  
Tôles et Plâtres  
Fers, Lés, Acier, Mécanique Générale  
Bois de Construction & d'Ébénisterie  
Ventes à vilains en tous genres  
Instruments de Pesage  
Fournitures Générales d'Usines

**UNE DÉCOUVERTE POUR LE TEINT**  
Pas de Taches de Rousueur, ni de Déflectuosités de la Peau.  
Teint Merveilleux Plus de Nez Brillant. Peau Bouée Claire et Fraîche.  
Pas de Vilains Pores Dilatés  
**POUDRE TOKALON**  
PAQUETS D'ESSAI - Des milliers de femmes n'emploient pas la poudre de Tokalon, car elles ne connaissent pas la douceur et la fraîcheur de son action. Beaucoup d'habitues des toilettes de beauté ont obtenu de merveilleux résultats en mélangeant deux onces de Tokalon à une once de leur poudre habituelle. Un paquet d'essai de Tokalon vous permettra de constater par vous-même les avantages de ce produit. Les paquets d'essai de Tokalon sont envoyés gratuitement à toutes les personnes qui en font la demande. Adressez-vous à notre Spécialiste de Beauté, Service 2B, Maison Tokalon, rue Anber, 2, Paris.

**ADMINISTRATION DES HABOUS**  
**AVIS D'ÉCHANGE**  
UNE BOUTIQUE, servant à l'est, relevant de la loi sur les habous des lieux saints, située rue El Mar No 87 à Tunis.  
Mise à prix: cinq mille cinq cent soixante-trois francs, et... 5.563 frs.  
La Djemâa des Habous donne avis au public que le **LUNDI 13 DÉCEMBRE 1926**, à neuf heures du matin, il sera procédé par voie d'enchères publiques, au siège de l'Administration des Habous à Tunis, rue de l'Église No 55, à l'adjudication pour la constitution d'échange de l'immeuble ci-dessus désigné.  
Pour visiter l'immeuble, s'adresser à M. Mahmoud Dinguezli à l'Administration des Habous, les samedi et mardi de huit heures à midi.  
Il appartient à tout amateur de cet immeuble de se présenter au jour et heure indiqués ci-dessus à la djemâa pour participer aux enchères.  
Pour de plus amples renseignements, l'on est prié de s'adresser au bureau foncier No 28 de l'Administration des Habous à Tunis.  
Le Président des Habous, Mohamed Salah Baccouche.

**Maisons recommandées**  
**TUNISIA-PALACE** 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.  
**Belle Jardinière** - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes - M.A. Comby, 5 et la rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face de la Poste - Tunis  
**Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montera et Garcia** - Téléph. 24.17 - 1 R, Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros-détail.  
**Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris**, avenue de France - Tunis - Brame frères et Cie, pp<sup>ma</sup>.  
**Magasin Parisienne** - Jacques Bismuth - M. Av. de France - Tunis - Hautes nouveautés, - Seul Dépôt des gants "Perrin", - parapluies "Riva" et parafumiers "Arysa" fournitures complètes pour couturiers.  
**Pharmacie Soemama** diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des moulins - Tunis - Maison Française.  
**Grand Hôtel de France** - Premier ordre - L. de Lacroix, propriétaire - Soussse (Tunisie).  
**PRODUITS ALIMENTAIRES** et denrées: cole mates - Baccara et Nizard - Gros - Bismuths - Parfums à l'intérieur - 1, Rue d'Angleterre - Tunis.  
**Entreprise Générale des Travaux Electriques** E. A. Mironi et Fils, ancien Ancouturier Mironi - 7, rue Léo-Roches, Tunis  
**MAISON** - DA-NESSA, père et fils, rue de Bretagne - TUNIS.  
**JAMAIS rien ne vaudra MAUD** - M. et la Poudre de riz - M. Maud Euvé Hyères (Var)  
Importation - Exportation de tous produits - Mohamed Elamti, négociant rue de France Soussse - Tunisie - Adresse télégr. : Mohamed Elamti - Soussse.  
**ALMANACH PAYOT 1927**  
Annuaire de poche pour la jeunesse  
Un élégant volume in-12, sur beau papier, orné de plus de 500 illustrations et de 10 hors-texte. 6 fr. (relié: 10 fr.) (Magasin 5000)  
**PAYOT, 106, Boulevard Saint-Germain, PARIS**  
L'Almanach Payot 1927 (5<sup>ème</sup> année) impatientement attendu par la jeunesse, vient de paraître.

**DIMANCHE-ILLUSTRÉ**  
MAGAZINE ILLUSTRÉ EN COULEURS POUR LES GRANDS ET LES PETITS  
Amusant et instructif **50 cent.** **16 PAGES**  
La plus complète pour la plus modeste  
TOUS LES SAMEDIS: 3.000 LIGNES DE TEXTE 70 PHOTOGRAPHIES ET DESSINS EN NOIR ET EN COULEURS  
Tous les dimanches de la semaine qui vient de paraître, le DIMANCHE-ILLUSTRÉ en couleurs, la plus intéressante et la plus amusante de nos publications. Les prix de vente sont très bas. Pour tous renseignements, adressez-vous à nos bureaux, 28, rue de l'Église, Tunis. Les ventes d'articles, les romans de la vie, etc.  
Plusieurs pages en couleurs pour les enfants: **BIGOT, LA FAMILLE MIRLITON, ZIG ET PUCE**  
**SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE**  
Abonnements à DIMANCHE-ILLUSTRÉ: 20, rue d'Enghien - Paris 3 mois 6 mois 1 an 6 francs 12 francs 24 francs  
France, Colonies ... 6" 12" 24"

**ACCUMULATEUR FULMEN**  
Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants 11, avenue Jules-Ferry. Téléphone 6 -68.  
**Comptoir National d'Escompte Paris**  
Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés  
AGENCES DE TUNISIE:  
**TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX - SOUSSE - MONASTIR**  
Dépôts à vue et à échéance fixe TAUX AVANTAGEUX)  
**Escompte et recouvrements**  
Toutes opérations de Banque toutes opérations sur titres Location de compartiments de **COFFRES - FORTS**  
DÉPOT DE COLIS

**VÊTEMENTS J. BELL**  
6, Rue d'Italie, TUNIS  
Un complet signé **J. BELL** est une merveille d'élégance  
Le meilleur marché de tout TUNIS  
Imprimerie de la Renaissance, 11 rue Algérie - Tunis  
Le Gérant: E. LUMBROSO

**AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE**  
Via, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle  
« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.  
SIEGE SOCIAL: 2, Rue Pilet-Will et 17, Rue Laflotte - Paris  
S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79  
Agent Général et Inspecteur de la Cie

**C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique**  
Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia  
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

**Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN**  
DÉPOT: Rue de Turquie (Port)  
BUREAU: 22, Rue Es-Sadikia  
Téph.: Tunis n° 107, Potinville n° 2 réseau d'Hamman-Lif

**Banque Franco-Tunisienne**  
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens  
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

**C<sup>ie</sup> DE NAVIGATION MIXTE**  
Cie Touache - Paquebots - Poste Français  
Imm. attrib. de comm. de Lyon n° B 1024  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.  
L'Agent principal: Casimir PÉDELUPÉ.

**G<sup>de</sup> DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI**  
USINE À VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS  
Liqueurs de premier choix - Vins en gros  
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari  
Rémunération à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or. Exposition Universelle de Paris 1909, Médaille vermeille au Concours Paris 1900

**Aux Armes & Munitions de France**  
Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless  
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques  
Vente de Poudre de l'Etat  
**TAIEB ELLAMTI - SOUSSE**  
Téléphone 80 = Télégr. TAIEB ELLAMTI - Soussse

**- RESTAURANT DU JAPON -**  
G. FIORINI, Propriétaire  
- 7, Rue Amilcar - TUNIS -

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite  
Procédés et brevets A. NOBEL  
**PELLET César, Agent**  
DEPOSITAIRE A TUNIS: 3, Rue de Vesoul, 3  
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Méches de mines 3 tissus goud round. Téléph. 1.39 - ALGER Télégr. : PELLE T - Tunis

L'Huile qui graisse le plus  
**« Vacuum Mobiloil »**  
Marque "GARCOYLE"  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles - TUNIS  
Télégr. Import-Tunis - Téléphone 174

**Société Générale**  
POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE  
Société Anonyme fondée en 1864 au Capital: 500.000.000  
Siège Social à Paris: 29, Boulevard Haussmann  
Agence de TUNIS, Place de Rome  
Principales opérations  
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts; Escompte et encaissement d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrance de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Paiement de coupons - Virements télégraphiques - Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères. - Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

**Office Français Immobilier et Commercial**  
« Assurances »  
(25<sup>ème</sup> ANNÉE)  
28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

**Vous** qui désirez vendre: Fonds de Commerce, Immeubles, Terrain, etc. et qui ne trouvez pas d'acheteur sur place, adressez-vous en confiance à l'**OFFICE FRANÇAIS**.  
**rien à payer** si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.  
L'**OFFICE** se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.  
Nos **"PETITES ANNONCES"** rue d'Italie, sont toute l'année **gratuites**.

**Machines Agricoles R. WALLUT & C<sup>ie</sup>**  
Société Anonyme au capital de 40 Millions de francs entièrement versés  
TUNIS - 99, Rue de Portugal - TUNIS  
Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture  
Catalogues et renseignements franco sur demande  
Adresse télégraphique: Wallut-TUNIS - Tél. 1.74

**Banque de Tunisie**  
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia  
 Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique  
**MATERIAUX DE CONSTRUCTION**  
**B. BISMUTH**  
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Valeite-Viallard » de Crues admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées  
**Fil de fer à fourrage 13-14-15**  
BUREAUX: 8, Rue Es-Sadikia, Tunis  
Entrepôt: Rue de Portugal prolongée